



RILLIEUXLAPEPE.FR

SERVICE MUNICIPAL LOGEMENT

La Ville ne dispose d'aucun patrimoine immobilier locatif. Elle fait uniquement le lien entre demandeurs et bailleurs sociaux. Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 heures.



POUR OBTENIR UN LOGEMENT, OÙ S'ADRESSER ?

- ▶ service logement de la Mairie
- ▶ **[bailleurs sociaux](#)**
- ▶ mais aussi... **[consultez la liste des services d'enregistrement dans le Rhône](#)**



[FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL](#)

VOTRE LOGEMENT EST EN MAUVAIS ÉTAT, QUE FAIRE ?

Vous êtes locataire d'un logement en mauvais état général : l'installation électrique est vétuste, elle disjoncte souvent, les murs sont humides, les fenêtres ferment mal, il n'y a pas de chauffage ou il est insuffisant... Dans tous les cas, il faut informer votre propriétaire par écrit (en recommandé avec accusé de réception) du mauvais état du logement et lui demander de faire les travaux nécessaires. Préparez un petit dossier montrant l'état du logement avec photos, témoignages, attestations...

En cas de non réponse de votre propriétaire, vous pouvez vous adresser au service logement de la Mairie.

Une visite du logement sera organisée afin d'en constater l'état. La nature et l'importance des désordres déterminent le choix de la procédure la plus adaptée pour traiter la situation.

S'il s'agit de désordres ponctuels relevant de la non-décence du logement *, le maire est compétent pour intervenir auprès du propriétaire.

Dans le cas d'un logement très dégradé et insalubre, votre plainte sera transmise à l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) qui pourra prendre des mesures coercitives envers le propriétaire.

**Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent*

Attention : le loyer reste dû dans toutes les situations sauf autorisation du juge

CONTACTS :

▶ **Service logement**

Accueil Marcel André
165, rue Ampère
69140 Rillieux-La-Pape
Tél: 04 37 85 00 00

▶ **ADIL du Rhône**

Agence d'information sur le logement
9 rue Vauban 69006 LYON
Tél : 04 78 52 84 84
Site Internet : www.adil69.org

▶ **ALPIL**

Action Lyonnaise pour l'insertion sociale par le logement
Opérateur MOUS SII (Saturnisme-Insalubrité-Indécence)
12 Place Croix Paquet
69001 LYON
Tél : 04 78 39 26 38
Site Internet : www.habiter.org

▶ **ARS**

Agence Régionale de santé
241 Rue Garibaldi
69418 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 34 74 75
Site Internet : www.ars.rhonealpes.sante.fr

▶ **Maison de justice et du Droit**

Antenne de justice de Rillieux-La-Pape
87 Avenue de l'Europe
69140 Rillieux-La-Pape
Tél : 04 37 85 10 50

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/logement/service-municipal-logement-175.html>